



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHALON SUR SAONE, 5 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 71100 CHALON SUR SAONE déclare et attesté avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

MME BOROWIAK SANDRA, représentant de la société 1 DIAG PRO IMMO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 31 RUE JULIEN LENEVEU 71380 ST MARCEL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MME BOROWIAK SANDRA	150	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18047 83368301 80

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

DAYON FLORIAN
CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS
: 03.85.90.57.97

JST14

Lu et approuvé

CIC Lyonnaise de Banque
5 Boulevard de la République
71100 Chalon sur Saone
Tél. 03 85 90 57 97 - 03 85 48 45 23